

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E200006 **VALABLE JUSQU'AU** 26/02/2026

> ÉDITÉ LE 07/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 24/09/2014

SASU Forme juridique :

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

00028

RC ROUEN

Capital:

Siret: 804 604 577

Code NACE: 4321A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux : MAAF 176124580U002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 176124580U002

Situation fiscale et sociale: A jour au 31/12/2024

Raison sociale: RENO2I

4 RUE BOILDIEU

76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

Téléphone: 06 82 81 33 30

Site Internet:

E-mail:

Portable :

sarl.reno2i@gmail.com

06 82 81 33 30

Responsabilité légale :

NAIT HAMOU IBRAHIM GÉRANT / NAIT HAMOU IBRAHIM GÉRANT

Fax:

Effectif moyen: 9 Tranche de classification: EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	27/02/2025
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/02/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	27/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories		Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	Place of the second of the second of the second	27/02/2025
o Ventilation mécanique		27/02/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN PARC DES COMPETENCES **BATIMENT "NEW LARGO" RUE DES BOIS ROND** 76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. 1/1